

Réunion de Conseil Municipal du 15 avril 2025

La Poterie Mathieu

TAUX D'IMPOSITION 2025

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition sur la part communale.

VIDEOPROTECTION

Suite à la présentation par le référent sureté de la Gendarmerie sur la vidéo protection, le devis pour 5 caméras a été étudié. Pour mémoire, le devis s'élève à un montant de 19 200 € HT comprenant les caméras, les équipements annexes et les installations.

Lors de la réunion de conseil municipal du 05 décembre 2023, il a été décidé de voter un pourcentage de 50 % minimum d'accord de subvention à atteindre pour réaliser le projet.

Le Conseil Municipal vote à 7 voix pour et 2 abstentions de modifier le pourcentage minimum d'accord de subvention et de le passer à 40 %, afin de procéder au démarrage des travaux dans l'attente des décisions du Département de l'Eure.

[Arrivée d'Emmanuel Ghesquière-Ragot]

COMPLEMENTAIRE SANTE

La commune souhaite adhérer à partir du 1^{er} janvier 2026, à la convention de participation MUTAME SANTE TERRITORIAL - CDG27 – 2023 - 2028 souscrite par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure pour la protection sociale complémentaire du personnel sous la forme d'une couverture « santé », à destination des agents qui en auront exprimé le souhait,

La participation minimale obligatoire de la commune est de 15 € par mois.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents pour allouer 15 € de participation par mois et par agent.

CAUE27

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'adhésion de 150 € pour 2025, au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Eure à l'unanimité des membres présents.

ARRET CARS SCOLAIRES

Une demande de subvention à la région est en cours. Une demande de faire les travaux avant d'avoir une réponse de la subvention a été envoyée.

L'entreprise a déjà été contactée, et quelle que soit la réponse de demande de subvention, les travaux seront faits (prévu en juillet).

On a rencontré le SIEGE pour étudier l'installation d'un mat autonome et pour inscrire le projet pour la programmation 2025, afin que ce soit opérationnel en septembre 2025.

INFORMATIONS LOCATAIRES DU 30 RUE DE LA BELLE EPINE

Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjoint sont intervenus avec le médecin et l'assistante sociale pour trouver une solution pour leur sécurité.

M. Collet et Mme Tirole sont parti en maison de convalescence.

QUESTIONS DIVERSES

Présence verte : Vote du renouvellement de la convention. Actuellement, la commune participe à hauteur de 10 € sur la formule Activ zen. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents, de participer à hauteur de 10 € également sur la formule Activ mobil, pour tous les abonnés.

Panneaux : la pose ses panneaux pour la nouvelle agglomération est imminente.